ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an TOT et Départements limitrophes ..... 4 fr. 25 8 fr. Autres départements ...... 4 fr. 50 8 fr. 50 16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

#### Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

#### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... RECLAMES 3º page 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département,

Le budget. - Les compagnies de chemins de fer pendant la guerre. — La population fran-çaise en 1920.

Depuis le 25 janvier, la Chambre discute le budget de 1921, et cette discussion paraît, à en juger d'après les premiers débats qui ont permis de voter les chapitres de l'intérieur, du commerce et de la justice, devoir se poursuivre avec assez de célérité pour qu'on puisse éviter de nouveaux douzièmes provisoires.

C'est peut-être un peu trop d'opti-misme : il faut espérer tout de même qu'on votera le budget à Pâques et qu'un seul troisième provisoire suffira.

Mieux vaudrait assurément voter le budget de la France pour deux ans au moins que de continuer dans cette voie et cependant, seule, la règle de l'annalité budgétaire peut permettre à la fois un contrôle vigilant et la juste adaptation de nos dépenses à nos besoins du moment.

Pour aller vite, la Chambre a supprimé, ou mieux, a ajourné la discussion générale du budget, renvoyant ainsi la préface du livre financier sinon tout à la fin, du moins au milieu du volume

Je ne vois pas très bien, écrit le Rédacteur du Réveil Economique, ce qu'elle y gagnera parce que les discours conçus finissent toujours par être prononcés et nous ne les éviterons pas plus en mars qu'en janvier. Je vois par contre très bien l'inconvénient qu'il y a à ne parler « principes » qu'après avoir voté les crédits.

On dira que, seul, le vote des petits » budgets va précéder la discussion générale et que celle-ci « préfacera » les grands budgets comme s'il était de grands et de petits budgets dans nos comptes nationaux, comme si, par exemple, celui du Commerce qui, il est vrai, est infime par la dotation, n'était pas l'un des plus importants suivant que tels ou tels principes prévaudront rue de Grenelle et que le ministère sera imprégné d'idées hostiles ou au contraire favorables aux affaires.

Ce sont ces principes qu'une discussion générale eût permis de dégager et on eût d'autant plus souhaité voir un large débat s'ouvrir à cet effet que le personnel gouvernemental venait d'être renouvelé.

Quoi qu'il en soit, le rapporteur général et le ministre du Commerce ont pu néanmoins en quelques mots préciser la politique commerciale et industrielle qu'ils comptaient de-mander à la Chambre de faire sienne.

Commission des Finances et Gouvernement ont, par la voix autorisée du rapporteur général et du ministre du Commerce, marqué leur plein accord « pour en finir le plus rapide-

ment possible avec le régime des autorisations et d'interdiction d'importation et d'exportation et pour restituer au plus vite la pleine

liberté commerciale avec le libre e jeu des lois économiques et de la concurrence ».

On a beaucoup parlé du mauvais état de nos réseaux ferrés. Mais personne ne semble se rendre compte de l'effort formidable que les Compagnies de chemin de fer ont fourni pendant la guerre pour assurer les transports et des troupes et de l'énorme matériel nécessité sur les divers fronts.

C'est ce que dans une conférence faite au Conservatoire des Arts et Métiers, à Paris, vient d'éablir M. Peschaud, secrétaire général de la Compagnie d'Orléans.

Après avoir exposé l'excellente organisation en vue de la guerre qui leur a permis d'être prêts dès le premier jour, et à laquelle nos ennemis eux-mêmes rendaient hommage non sans envie, M. Peschaud a dit comment elle avait fonctionné, avec la régularité d'un mouvement d'horlogerie, pour les transports de mobilisation et de concentration, puis pour le service et le ravitaillement des armées en campagne, pour l'évacuation des blessés, des permissionnaires, des populations refluant devant l'envahisseur. Il a dit les merveilleuses prouesses, une armée transportée en quatre Jours dans la Haute Italie, une double voie de 88 kilomètres construite avec toutes les installations accessoires en 114 jours ; et aussi le sentiment du devoir, l'héroïsme quotidien des agents de tout grade, dont

6.235 ont payé de leur vie leur dévouement à la patrie.

En outre, la valeur des dommages causés aux réseaux par la guerre approche de 7 milliards, et le déficit depuis la guerre atteint près de 4 milliards. Le projet de réorganisation adopté par la Chambre et soumis actuellement au Sénat permet-tra de porter remède à cette déplorable situation financière et d'améliorer en même temps l'exploitation. « S'il est voté, conclut M. Peschaud, les Compagnies, après avoir aidé la France à gagner la guerre, sauront encore l'aider à gagner la paix. »

Nous avons à diverses reprises indiqué que, après la crise prolongée que nous avions subie, les statistiques de la population française chan-geraient d'allure. A un excédent des décès sur les naissances a succédé un excédent des naissances sur les décès. On vient de publier le tableau du mouvement de la population pen-dant le 1er semestre de 1920. Les chiffres portent cette fois sur 90 départements au lieu de 77, car on a pu tenir compte des 10 départements envahis et des 3 départements alsaciens et lorrains. Il y a eu 424.668 naissances d'enfants déclarés vivants contre 356.722 décès. L'excédent des naissances sur les décès a atteint 67.946. Pendant le 1er semestre de 1919, pour les 77 départements non envahis, on avait enregistré un excédent de 192.052 décès. L'excédent en naissances est moins important que ne l'était celui des décès durant la période correspondante de 1919, mais il y a une amélioration très sensible. La nature a fait mieux que toutes les réglementations, et c'est ce que l'observation et la psychologie permettaient d'escompter. Il faut espérer que le mouvement continuera au moins pendant quelque temps nuptialité s'étant beaucoup développée. Il y a eu, au point de vue mariages, des années tout à fait creuses ; l'année 1919 a été une année de grande activité pour les officiers de l'état-civil et 1920 a continué. A Paris, pas exemple, il y a eu, durant le 1er semestre de 1920, 4.033 mariages de plus que durant le 1er semestre de 1919, et pour tout le département de la Seine 11.825 et à peu près exactement 11.000 naissances de plus. La propagande en faveur des familles nombreuses doit continuer afin de maintenir un mouvement dû peutêtre un peu à la propagande déjà faite, mais très certainement aux

# INFORMATIONS

France a subie.

circonstances exceptionnelles dues à

la crise de plus de 52 mois que la

Les Allemands acceptent de venir à Londres

Le gouvernement allemand a remis au chargé d'arraires français la note suivante

Se reférant à l'entretien qui a eu lieu entre Son Excellence l'ambassadeur de France et le ministre allemand des anaires étrangères, le gouvernement allemand accepte l'invitation à lui confirmée par Son Excellence et enverra à Londres, le 1er mars prochain, des délégués qualifiés en supposant que les négociations s'étendront également aux propositions que le gouvernement allemand se réserve de présenter à la confé-

#### L'Allemagne manifeste contre l'Entente

Presque dans toutes les grandes villes allemandes ont eu lieu, dimanche, des manifestations contre les demandes de l'Entente.

A Hambourg, les cloches de toutes les églises ont donné le signal d'une manifestation monstre, à laquelle ont pris part plus de. 50.000 personnes. Les communistes, qui essayaient de jeter le désordre dans le cortège, ont été dispersés par les manifestants.

Les indépendants, les démocrates et le parti du peuple allemand, après une harangue du fameux von Lersner, ont voté, à Leipzig, des formules de protestation.

A Dresde, les orateurs des partis démocrate et social-démocrate ont prononcé des discours virulents con-

tre les alliés. A Munich, plus de 20.000 personnes se sont rassemblées devant la Feldeherrnvhall, dont les pilliers sont couverts de drapeaux voilés de

crèpe. Le colonel nationaliste von que, le gouvernement a de suffisants Xylander a prononcé une harangue enflammée, qu'il a terminée par ces mots: « Plutôt mourir que d'être esclaves de l'Entente!

Après la manifestation, de nombreux jeunes gens, chantant le « Deutschland uber alles », se sont dirigés vers l'hôtel des Quatre-Saisons, siège de la Commission de contrôle interalliée.

#### Des menaces

La Deutsche Tageszeitung reproduit une lettre de la Ligue des importateurs annonçant qu'en réponse aux décisions de la Conférence de Paris, la Ligue avait décidé de boycotter tous les produits français. Une grande propagande serait entreprise à cet effet.

Si l'Angleterre continue à soutenir la France, ses produits subiront le même sort.

#### La Bavière veut ruser

La tactique du gouvernement bavarois dans la question du désarmement, paraît devoir être la suivante, d'après les informations du Tagblatt: la question des réparations doit être réglée la première et c'est seulement lorsqu'on sera tombé d'accord à Londres à ce sujet que l'on discutera la question du désarmement.

#### Au consulat de France à Munich

Dans la nuit de dimanche, l'écusson du consulat de France à Munich aurait été endommagé à coups de

#### Toujours des dépôts d'armes On a découvert, dans un réduit des sianiser la Prusse.

fortifications de Kænigsberg un dé-

#### La Belgique renonce au droit de confisquer les biens allemands

On mande de Berlin que l'ambassadeur de Belgique a remis au ministre des affaires étrangères du Reich. en date du 5 février, la note suivante:

« Le gouvernement belge, n'a pas l'intention de faire usage du droit que lui accorde le paragraphe 18, annexe II, du traité de Versailles, de confisquer les propriétés des ressortissants allemands, dans le cas où l'Allemagne manquerait volontairement à ses engagements.

« Cette renonciation se rapporteégalement à la propriété allemande, en Belgique et dans les colonies belges, ainsi que dans les territoires administrés par elle, et plus spécialement aux dépôts allemands en ban-

« Elle a également trait aux navires se trouvant dans les eaux belges, aux marchandises se trouvant à bord des bateaux belges ou des marchandises expédiées pour être vendues en

## La conférence de Londres

Un télégramme de source anglaise annonce que l'entrevue de Londres entre les représentants alliés et les délégués allemands en vue de régler le problème des réparations, est maintenant fixée au 1er mars. A la vérité, aucun changement n'est actuellement prévu dans le programme des délibérations fixé par la Conférence de Paris.

Le 21 février, les ministres alliés commenceront à discuter le problème d'Orient avec les délégués grecs et turcs et aussitôt après le 1er mars, ils aborderont avec les ministres allemands l'examen des conditions établies à l'aris pour le paiement de

l'indemnité allemande. D'ailleurs, jusqu'à ce matin, les gouvernements tures n'ont pas encore fait connaître leur acceptation définitive, qu'ils feront vraisemblablement avant 48 heures.

## L'Italie et les soviets

Les accords économiques entre l'Italie et le gouvernement des Soviets seraient sur le point d'être conclus. Le gouvernement italien considère comme très urgent de mettre en action tous les moyens pouvant sauvegarder les intérêts économiques du pays et activer les transactions commerciales et les apprivisionnements

indispensables. Quant à la propagande bolchevi-

moyens de défense dans le pays pour ne pas la craindre.

# Angora capitale de la Turquie d'Asie

Le « Daily Mail » dit que le sultan ayant refusé de reconnaître le gouvernement d'Angora, le Parlement nationaliste a déclaré que si Constantinople envoie à la Conférence de Londres une délégation kemaliste, le sultan sera considéré comme dé-

Les kemalistes transforment Angora en capitale moderne selon les plans tracés par un Hongrois et acceptés par le Parlement nationaliste. Mustapha Kemal veut faire d'Angora la superbe capitale de l'Asie-Mineure. Environ 3.000 ouvriers bien rétribués sont occupés à cette transformation. Un théâtre national, une maternité et une bibliothèque avec salle de lecture ont déjà été fondés.

# Chambre des Députés

Séance du 8 février 1921

Dans la séance du matin, la Chambre continue la discussion du budget du travail dont les divers chapitres

sont adoptés. MM. Molinié, Saget, Wetterlé présentent des observations sur le budget des travaux publics. M. Vincent, ministre des travaux publics promet d'en tenir compte.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre discute les interpellations sur la Conférence de Paris. M. de Magallon doute que l'Allemagne accepte de payer. Il faut faire une politique pacifique qui consiste à déprus-

M. Klotz déclare que l'accord de Paris est plus avantageux que le traité de Versailles. Mais il dit que d'après l'accord de Paris la France ne touchera que 50 milliards de marks or. Une vive discussion a lieu entre MM. Briand, Klotz et Loucheur. M. Briand dit que pour mener à bien les négociations il lui faut la confian-

ce de la Chambre. M. Klitz, voudrait être assuré que ce ne sera pas le contribuable français qui supportera le poids du paiement des intérêts pour les sommes dues à la France par le vaincu.

M. Loucheur affirme que la dette de l'Allemagne est de 200 à 210 milliards de marks or, la France a droit à 44 milliards.

Citant des chiffres, il dit : La France recevra en 1921 2 milliards de francs papier; en 1922, 5 milliards 100 millions; de 1923 à 1925 5 milliards 700 millions; de 1926 à 1928 6 milliards 300 millions (moins à cause de la baisse du change), de 1929 à 1931 5 milliards, de 1932 à 1933 6 milliards environ.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Séance du 9 février 1921

Dans la séance du matin, la Chambre reprend la discussion du budget des travaux publics dont les divers articles sont votés.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre discute les interpellations sur la politique extérieure du Gouvernement.

M. de Lasteyrie demande si l'Alle-magne paiera. En 1871, les Allemands avaient pris comme gages de

paiement des gages territoriaux. Il établit que l'Allemagne multiplie les manifestations de détresse, alors que l'Allemagne industrielle connaît une grande prospérité.

M. André Lefèvre constate que les décisions prises pour le désarmement de l'Allemagne confirment les faits qu'il avait apportés à la tribune.

Si l'Allemagne avait été victorieuse, dit-il, elle aurait exigé le paiement d'une forte indemnité, en très peu de temps, par un prélèvement sur notre

Il faut donc que l'Allemagne paie : Il y a des territoires où nous sommes; il y en a d'autres où nous pouvons aller. Il ne faut pas de politique de faiblesse.

MM. Forgeot et Doumer interviennent dans la discussion qui est renvoyée à 8 heures 1/2.

Dans la séance de nuit, M. Doumer prend la parole et déclare que la part de la France dans le paiement des indemnités équivaut à 78 milliards. La clôture de la discussion est

prononcée. M. Briand, demande le vote d'un ordre du jour de confiance. La Chambre vote un ordre du jour

On ne parle, depuis quelques jours, que de cambriolages commis par des bandes de malandrins dans notre ré-gion. A Cahors, une certaine émotion règne parmi la population, car, également, les malandrins ont opéré dans certaines maisons de commerce.

Sans doute, les opérations n'ont pas été fructueuses, pour cette fois : mais le danger de nouveaux méfaits reste toujours, d'autant plus grand, que les malfaiteurs paraissent être bien outillés, et sont d'une audace extraordinaire.

Y a-t-il une bande organisée? La police nous fixera, peut-être, sous peu sur ce point. Mais ce qui est certain, c'est que Cahors, comme toutes les villes, donne asile à beaucoup d'individus dont les moyens d'existence sont plus que douteux, et dont les al-

lures sont très équivoques.

La surveillance de ces individus
n'est pas chose facile à faire : aussi bien, la police devrait être renforcée. Ce ne sont pas trois ou quatre agents qui peuvent assurer tous les services qui leur incombent. Deux agents de la sûreté ne seraient pas d'un con-cours inutile pour la police locale.

En attendant, la cambriole ne chôme pas, dans 2 jours, 3 vols ont été commis à Cahors, avec une audace et un sang-froid qui dénotent chez les voleurs qu'ils n'en sont peut-être pas à leur coup d'essai

Dans l'intérêt public, une surveillance s'impose, surveillance de tous ces individus qui ne travaillent pas et qui, cependant, se livrent à des déortantes. C'est le cas de leur demander : « D'où vient l'ar-

La sécurité publique exige un bon nettoyage.

## Médailles militaires

Sont décorés de la médaille militaire les gendarmes de la 17º légion dont les noms suivent : Raoux, Blancal, Tuce, Brescon, Maurette, Moreau, Gatignol, Albouze, Noël, Laffitte, Ducom, Blazy, Jerbeau, Massat, Labit, Boy, Unglas, Maury, Thomas, Capelle, Araud.

La médaille militaire est attribuée aux sergents Boderiou, Jourdain, et aux soldats Delons, Vaugeois, du 7º d'infanterie.

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207° dont les noms suivent : Boucherie Edouard-Alexandre-Joachim: soldat d'une bravoure réputée. Est mort glorieusement pour la France, le 20 décembre 1914, au nord de Mesnil-les-Hurlus, en

faisant vaillamment son devoir. A été cité. Vilate Félix : excellent soldat. Glorieusement tombé pour la France, le 20 décembre 1914, en montant à l'assaut d'une position ennemie avec un véritable entrain, levant Mesnil-les-Hurlus. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Vienssens Basile : excellent et brave sous-officier. Tombé pour la France, le 1er mars 1915, à Perthes-les-Hurlus, en menant sa section à l'assaut d'une position ennemie avec un admirable entrain. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Valois Raymond : excellent soldat. Glorieusement tombé pour la France, le 21 mars 1915, à Perthes-les-Hurlus, en montant à l'assaut d'une position ennemie avec un admirable entrain. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Vayssie Firmin: excellent soldat. Tombé glorieusement pour la France, le 29 décembre 1914, à Mesnil-les-Hurlus, en allant à l'attaque d'une position ennemie avec un admirable entrain. Croix de guerre avec étoile d'argent.

## Légion d'honneur

M. Lespinat, lieutenant au 131° territorial d'infanterie, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

## Justice de paix

M. Darnis, ancien juge de paix de Payrac est nommé juge de paix hono-

## Mairie de Cahors

Le Maire de Cahors a l'honneur d'informer les familles des militaires Morts pour la France » que le délai prescrit par le décret du 28, septembre 1920 pour la réception des demandes de transfert des corps, vient d'être prorogé jusqu'au 15 féde confiance par 387 voix contre 125. vrier courant inclus, dernier délai.

#### Question au ministre

des pensions

M. Joseph Loubet, sénateur, demande à M. le ministre des pensions primes et allocations de guerre si le transport des soldats morts en Syrie sera effectué aux frais de l'Etat et à partir de quelle date, et si les familles de ces soldats ne recevront pas les indemnités de pécule et les allocations d'ascendants, en vertu des lois en vigueur en vigueur.

Réponse. - 1º Les débats de la loi de finances du 31 Juillet 1920, tant à la Chambrequ'au Sénat, montrent que la volonté du Parlement a été de réserver aux veuves. ascendants et descendants de nos morts de la grande guerre ledroit de faire transporter leurs corps, aux frais de l'Etat, dans le cimetière de leur domicile. La période des hostilités de la guerre de 1914-1918 a été délimitée par les textes et s'étend du 2 août 1914 au 24 octobre 1919. Par conséquent ne peuvent être transférés aux fraix de l'Etat que les corps des militaires décédés durant cette période. Exception doit être faite toutefois pour les militaires qui, entrés aux hôpitaux pour blessures ou maladies contractées pendant la guerre à une date antérieure à l'armistice, seraient décédés postérieurement au 24 octobre 1919, sans que leur état de santé leur ait permis de quitter la formation acquiring de la contraction de leur entre de le constitue par le leur entre de le constitue par le leur entre de le constitue par le leur entre le leur entre le constitue par le leur entre leur entre le leur entre leur entre le leur entre leur entre le leur entre leur entre le leur entre le leur entre le leur entre le leur entre la formation sanitaire où ils avaient été

La date à laquelle il sera procédé à ces transports ne peut encore être déterminée. Ils ne pourront être effectués que lorsque seront terminés les transferts des corps des militaires, marins et victimes civiles

inhumés en France et en Belgique. Les restes des militaires décédés dans les corps expéditionnaires dont les opéles corps expéditionnaires dont les opérations ont continué au delà de la date de cessation de l'état de guerre ne pourront être transportés que dans les conditions prévues par l'instruction du 11 décembre 1903, modifiée le 3 mars 1912 (Bulletin officiel, volume 100/3 (supplément) du ministère de la guerre) applicable aux transports, en temps de paix, des corps des militaires décèdés en activité de service:

2º Les ascendants des militaires décédés en Syrie n'ant droit au pécule que si ces militaires percevaient l'indemnité de combat au moment de leur décès (loi du 29 décembre 1918 et décret du 6 février

3º Réponse affirmative en ce qui concerne les allocations d'ascendants (art. 2 de la loi du 31 mars 1919).

## Question au ministre

de la guerre

M. Delmas, député, demande à M. le Ministre de la guerre : 1º pourquoi un jeune homme de la classe 1919 est tenu de passer devant un conseil de revision pour la quatrième fois, ce qui en résultera pour lui, s'il est apte et s'il sera appelé sous les drapeaux ; 2º dans le cas où il ne serait pas reconnu bon pour le service ou simplement ajourné, encore obligé de se présenter une cinquième fois devant la commission l'année prochaine.

Réponse. — Les ajournés de la classe 1919 doivent se présenter pour la quatrième fois, devant les conseils de révision, lors de l'examende la classe 1921, conformément aux prescriptions de l'article 19 de la loi du 21 mars 1905, modifié par la loi du 7 août 1913; la durée de service à accomplir par ceux qui seront reconnus aptes au service militaire serafixée par le projet de loi sur l'appel de la classe 1921, qui sera prochainement déposé; 2º ceux qui seront de nouveau ajournés devront se présenter une cinquième et dernière fois devant les conseils de revision de la classe 1922, ecomme le prescrit l'article 10 de la loi de recrutement de 1913 et sauf prescritions contraires de la nouvelle loi qui sera adoptée par le Parlement.

## Lycée de jeunes filles

Nous sommes heureux d'insérer les noms des élèves du cours de sténo dactylographie du lycée de jeunes filles, qui ont subi avec succès les examens de l'Institut sténographique de France.

## STENOGRAPHIE

Calligraphie: Mention très bien, Mlle Rossignol: 50 mots: Mention très bien, Miles Gibert, nossignol; 50 mots: Mention bien, Mlles La-

viale, Conduché, Grèzes; 60 mots: Mention très bien, Mlles Gibert, Queille; 60 mots: Mention bien, Mlles La-

viale, Rossignol; 60 mots: Mention assez bien, Mlles Conduché, Grèzes;

70 mots: Mention bien, Mlles Rossignol, Queille: 70 mots: Mention assez bien, Mlle

Gibert; 80 mots: Mention bien, Mlle Rajade; 90 mots: Mention assez bien, Mlles

#### 100 mots: Mention assez bien, Mllg. Rajade. DACTYLOGRAPHIE

Queille, Rajade:

Degré de capacité. Mlles Rajade, Dubert, Grèzes, Conduché, Laviale.

Les résultats des examens qui ont eu lieu les 3, 5 et 6 Février sont les suivants : Sur 84 élèves inscrits 62 ont étéreçus au C. P. S. M. et 30 ont en outre obtenu divers B. S. (et en tout 89).

RÉPARTITIONS PAR SOCIÉTÉS Ecole Normale de Cahors 13 C. P. S. M.

Préparation Mre de Cahors 11 C. P. S. M. Préparation Mre de Figeac 11 C. P. S. M.

La Souillagaise 7 C. P. S. M. Le Stade Prayssacois 7. C. P. S. M. L'Aviron Cadurcien 3 C. P. S. M. 12B.S.

La St-céréenne 3 C. P. S. M. 3 B. S. La Fraternelle (les Junies) 3 C. P. S. M. La Compound 1 C. P. S. M. 5 B. S. La Quercynoise 1 C. P. S. M.

Candidats libres 2 C. P. C. M. I. - Brevets de Spécialités (Ordre de mérite)

Escrimeur classé: Duluc. Tireur classé: Gernolles, Duluc, Rouquié, Cauzinille, Lacaze, Plagne, Lacoste, Delouech, Rosset, Iches, Wagner, Fabre,

Topograghie: Duluc, Cambon, Joppin, Plagne, Wagner, Winkel, Verner, Valtz, Ségeric, Bernhard, Appel, Lagrange, Lacaze, Avérous, Fabre

Cycliste: Gernolles, Rouquié, Brun. Grenadier classé: Cavarroc, Duluc, Gernolles, Cauzinille, Rosset, Plagne, Avérous, Ségeric, Verner, Lacoste, Cambon, Fabre, Joppin, Winkel, Frauciel, Appel,

Sports athlétiques : Gernolles, Rosset, Duluc, Lacaze, Cavarroc. Delpuech, Iches, Lacoste, Cauzinille, Gaubert, Laucou, Brun, Lagrange, Rouqié.

Boxeur classé: Duluc, Rosset, Laucou,

Gernolles, Lacoste. Eclaireur agent de liaison : Duluc, Ve?

ner, Raffy, Appel, Joppin, Lacaze, Valtz, Cambon, Bernhard, Winkel, Avérous, Wagner, Plagne. Ségeric. Tambour classé: Rosset, Laucou, Bernhard, Fabre.

Clairon classé: Lagrange. Opérateur manipulant télégraphiste :

II. - Certificat de Préparation au Service militaire. (classements et points) Duluc 519, Gernolles, 497, Plagne 473, Avérous 469, Winkel 462, Berbier 462, Verner 456, Lacaze 454, Rossel 450, Lacoste 444. Cavarroc 444, Ségeric 436, Cauzinille 431, Grand 431, Rouquié 424, Gaubert 420, Lagrange 417, Cambon 413, Delpuech 412, Bernhart 410, Loubières 403, Bouzou 402, Pradalès 395, Fabre 394, Milhau 394, Delmas 385. Teyssandier 385, Poujade 384, Jourdes 382 Wagner 381, Frauciel 374, Roques 374, Liarsou 372, Berte 870, Iches 369, Joppin 363, Mouraud 363, Daffos 358. Bazillou 356, Laucou 353, Constanty 352, Appel 348, Bray 348, Raffy 347, Soulié 347, Malapeyre 347, Austrui 346, Lagarde 345, Valtz 344, Gratias 343, Teyssèdre 331, Coulange 329, Bach 328, Baudel 315, Lafage 309, Brun 311, Lacombe 302, Chabot 302, Pradié 297, Malique 287, Baduel 281, Peyrichou 258.

Ces résultats sont beaux et font honneur aux jeunes gens de la 3º Subdivision puisque tous ont obtenu un nombre de points très supérieur à celui exigé pour l'obten-

Nous avons à regretter quelques éliminations pour le Tir ; cette partie de l'instruction est encore trop négligée dans la Subdivision et le Tir a pour coefficient 4. Le lancer doit se faire de l'une et de l'autre main. L'enseignement de la Topographie est à peu près nul, dans toutes les sociétés. Nous rappelons que Messieurs les Présilents des S. A. G. et S. S. doivent demanrau C. S. S. la constitution d'une commission d'examen, en saison chaude, pour les épreuves de « nageur classé ». Les résultats de ces épreuves sont conservés et rappelés, ensuite, au moment des examens du C. P. S. M.

Ajoutons enfin qu'un grand nombre de B. S restent ignorés. Le B. O. vol. 85 ter donne tous renseignements et l'achat de cet opuscule par les S. A. S. paraît indispensable.

Lt DULUC.

## Lou Gorrit del Quercy

Lou Gorrit a donné dimanche dernier 6 février, la 6° matinée de la saison.

Comme aux précédentes réunions nos compatriotes, s'étaient rendus en grand nombre : et l'on se sentait fortement les coudes dans cette salle, cependant vaste de la rue Blanche.

De 3 à 6 heures ce ne furent que danses pleines d'entrain et amicales causeries.

Outre les présidents des autres so-ciétés amicales du Lot, MM. Laborie et Moulène, nous fûmes heureux de saluer à cette réunion qu'ils voulurent bien honorer de leur présence, M. le docteur Calmels, conseiller municipal de Paris et M. Garrigou, chef du secrétariat du ministre des colonies.

#### CARNAVAL

Comme tous les ans, Carnaval a été. fêté à Cahors avec éclat par une jeunesse joyeuse. Le temps hélas! ne fut guère favorable : le froid a certainement empêché un grand nombre de jeunes gens de se déguiser.

Néanmoins, l'animation fut grande sur les Boulevards mardi et mer-

Mercredi est à Cahors le jour de la grande mascarade, où s'exhibent toutes les défrogues des « pillaros ». Cette année, cependant, il y en eut moins qu'avant-guerre et elles étaient moins sales.

On n'a pas revu en effet la figure barbouillée de suie, des individus mangeant de la saucisse qui trempait dans un vase de nuit rempli de vin. A 4 heures, Carnaval fut brûlé sur le parapet du Pont Louis-Philippe

#### La cambriole

et précipité dans le Lot.

Depuis une semaine, des cambrio-

leurs opèrent dans la ville. Mardi ils ont visité les locaux de M. Lasserre, marchand de vin demeurant avenue de la gare. Ce cambriolage est particulièrement sérieux.

Là, les malfaiteurs ont prouvé qu'ils étalent bien organisés, bien outillés. Fausses clefs, rossignols, ciseaux à froid ont été employés pour forcer les portes et les tiroirs. De plus, on croit que c'est au moyen d'un chalumeau qu'ils tentèrent d'ouvrir le coffre-fort.

Les cambrioleurs n'ont pu rien em-

Ils ont été plus heureux chez M. Maratuech, négociant en fromages, demeurant place du Théâtre.

Dans la même nuit, ils ont pénétré dans le magasin et s'emparèrent d'une somme de 20 francs environ qui se trouvait dans un tiroir. La police a ouvert une enquête.

#### Société d'agriculture du Lot

Les membres de la Société d'agriculture du Lot sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 20 février à 13 1/2 précises à son siège social.

#### Accidents du travail

Un aide-ouvrier du dépôt de la gare de Cahors, M. Paul Brelingard, 27 ans, s'est fait, en ajustant un écrou, des blessures à la main, qui entraînent un repos de huit jours.

- M. René Deville, 26 ans, ouvrier au P.-O., tomba en voulant placer une bielle sur un charriot, si malheureusement qu'il se fit au pied droit des contusions qui nécessitent huit jours de soins.

En descendant de sa voiture, un camionneur au service de M. Poujet, M. Albert Pagès, glissa contre la roue et se donna une entorse. Quinze jours d'incapacité de travail.

— M. François Frécheville, 50 ans, ouvrier au dépôt du P.-O., fit une chute en réparant les mains-courantes d'une machine. Il se fit, en tombant, de sérieuses contusions dans la région occipitale.

#### Avec vos terres incultes ou médiocres augmentez considérablement vos revenus

Le Comité Botanique du Quercy informe les propriétaires de terres pauvres plus ou moins calcaires ou plus ou moins siliceuses qu'ils peuvent en peu de temps augmenter sérieusement leurs revenus en cultivant dans ces terrains certaines variétés de plantes à parfum, usuelles ou médicinales, qui donneront un revenu appréciable, sans frais ni

soins assidus. Afin de prouver aux intéressés les sérieux bénéfices qu'ils peuvent retirer en s'adonnant à ces nouvelles cultures ou encore ce qui est à préconiser pour notre région, en entreprenant, le cas échéant, la récolte de toutes les plantes aromatiques et médicinales qui sont mul tiples dans nos friches arides, le Comité a installé, à Cahors, un laboratoire dé partemental de distillation et de dessiccation pour assurer à ses adhérents des

débouchés certains et rémunérateurs. Il a également créé des champs d'essai où tous les intéressés pourront se renseigner utilement et se faire délivrer gratuitement une certaine quantité de plants racinés ou boutures de lavandes thym, sariette, origan, pins etc, et.... pour entreprendre économiquement les cultures précitées.

Pour avoir droit aux distributions bles avant la date fixée pour l'ouver-gratuites de tracts, brochures, plants ture des cours. racinés, boutures, graines ou engrais il suffit d'adhérer au Comité et de joindre à cette demande 2 fr. montant de la co-

La liste des plantes à récolter qui poussent spontanément dans la région sera aussi envoyée gratuitement à tous les intéressés qui voudront en entreprendre la cueillette le cas échéant.

Envoyer toutes correspondances, avec timbre pour la réponse s'il y a lieu, à M. L. Alphonse, Comité Botanique du Quercy Cahors.

Nota. — Les propriétaires qui ont conflé au laboratoire des plantes, fleurs eto... pour la distillation ou la dessiccation sont informés qu'ils doivent dès maintenant, en retirer le produit obtenu sans quoi le Comité les vendra en commun au mieux de leurs intérêts.

# CHRONIQUE SPORTIVE

#### Aviron Cadurcien

Jeudi 10 février 1921, à 20 h. 30 au secrétariat, réunion du conseil d'administration et du comité Foot-Ball et Athlétisme.

Vendredi 11 février, à 20 h. 30 au café de la Promenade (salle du 1er étage). Réunion des Equipiers, présence indispensable.

#### CHAMPIONNAT DES PYRENEES

La prochaine rencontre de l'équipe I de l' « Aviron » aura lieu, suivant les ordres reçus du comité, à Castelsarrazin le 20 courant.

#### --<>%<>--La situation agricole

L'Officiel publie les renseignements subants sur la situation agricole dans

le Lot au 1er février 1921 : Les céréales d'hiver ont eu, grâce à une température relativement douce, un développement normal durant le mois de janvier. Dans les vallées, un excès d'humidité a quelque peu gêné la végétation des blés qui sont, en outre, en maints endroits, envahis par les mauvaises herbes. La lutte contre les ravenelles et les sanves avec des solutions d'acide sulfurique est pratiquée par quelques proprié-taires qui obtiennent des résultats satisfaisants.

La taille de la vigne et des arbres fruitiers se poursuit dans de bonnes conditions.

L'épandage des engrais dans les prairies naturelles et artificielles se continue. Les soins d'entretien de ces prai-

ries (scarifiages, curage des fossés, drainages) ont également été exécutés dans les régions nord du départe-

#### Postes et Télégraphes

Concours pour le recrutement de soixan'e-dix agents mécaniciens des Télégraphes et Téléphones.

Un concours pour l'admission à soixante-dix emplois d'agent mécanicien des télégraphes et des téléphones sera ouvert à Paris, les 13, 14 et 15 mars 1921, et jours suivants s'il

Pour être admis à ce concours, les andidats doivent avoir satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée (loi du 7 août 1913, art. 7.), et ne pas être âgés de plus de 35 ans au 1er janvier 1921.

Peuvent seuls participer aux épreuves d'admission:

1° Les anciens élèves brevetés des Ecoles nationales des arts et métiers; 2° Les anciens élèves des Ecoles nationales d'horlogerie de Besançon et de Cluses, de l'Ecole d'ouvriers et de contremaîtres de Cluny, des Ecoles nationales professionnelles et des

Ecoles professionnelles de la ville de Paris (Diderot et Doriam) ayant obtenu le diplôme de sortie d'une de ces 3° Les anciens élèves des Ecoles pratiques d'industrie pourvus du certificat d'études pratiques indus-

4° Les ouvriers mécaniciens qui produisent des références, certifiant qu'ils ont travaillé pendant deux années au moins dans un atelier d'élec-

tricité ou de mécanicien; 5° Les candidats possédant un brevet de second-maître ou de quartiermaître mécanicien ou torpilleur de la Marine de l'Etat, et libérés ou libéra-

Les postulants se procureront le programme du concours à la Direction des postes et des télégraphes de leur département. Ils devront adresser leur demande à l'Ingénieur en chef des ateliers des postes et des télégraphes, boulevard Brune, nº 75, à Paris, 14° arrondissement.

Les candidats devront s'engager, par écrit, à se mettre entièrement à la dispositon de l'administration pour une résidence quelconque de la Métropole en cas d'admission.

La liste d'inscription des candi-datures sera close le 19 février 1921

# Variétés

## Le Cahorsi à travers les âges EN SERBIE

D'après M. Vesnitch ministre de Serbie à Paris en 1915 la ville de Belgrade aurait été fondée par nos grands pères, mais ce que l'on ne sait pas dans notre pays, c'est que ces Gaulois étaient originaires de Caorsi, Belgrade ou la Ville-Dieu se trouve au confluent du Danube et de la Save, or nous avons précisément en Caorsi une ville de ce nom située à quelques kilomètres de la Save, rivière qui se jette dans la Garonne, entre Toulouse et Montauban et que nous considérons comme faisant partie de notre chère province.

Comme tout s'enchaîne dans ces régions Balkaniques et qu'elles sont ntimement liées par un long passé notre race, nous relèverons aussi dans la contrée de « Cantemerle » la ville de Kossovo (lisez Caous Save) le Ronceveaux Serbe, autrement dit le pays des pierres qui rappelle bien ses origines ancestrales. Au risque de nons répeter nous dirons que le Caorsi est appelé aussi le pays des Causses « Caoüssés » et quand on dit « on'en o Cous » on ignore encore sans doute qu'on exprime l'idée d'aller dans le pays des pierres quoiqu'en réalité il renferme aussi des plaines très fertiles et d'une richesse incomparable, pour nous bien entendu qui voyons tout en beau dans notre petite patrie. Ces pierres du reste ont bien une utilité încontestable, elles ont le pouvoir d'emmagasiner le soleil, qui, par sa bienfaisante chaleur, contribue à donner aux vins de Cahors et aux truffes du pays une réputation mondiale fortement méritée.

Les noms de lieux d'origine romane abondent tellement dans les Balkans que nous ne pouvons à notre grand regret en citer que quel-ques-uns, qui sont un témoignage parlant de leurs rapports avec le

Caorsi. Gorizia signifie dans le langage des deux pays forêts de chênes, on dit encore chez nous « lo gorisal », on comprendra que Toulza, Tolissa sont une altération de Toulouse, Gramada de Gramat, nous avons du reste le hameau de la Panonie près de cette ville, les Banats qu'il l'aut lire Bagnac sont très nombreux, Larissa qui signifie Ville-Nouvelle, a donné son nom aux familles Layrisse, Léris de chez nous, on appelle encore les habitants ou les marins des hords au Danube, Donabi ou Donavi, nous relevons ces noms sur les registres de l'état-civil de plusieurs communes de l'arrondissement de

# B. T.

## Mercues

Enseignement primaire. — Nous apprenons avec plaisir que M. Verdi est nommé instituteur à Mercuès, en remplacement de M. Nadal décédé. Nos félicitations.

## Marminiac

Foire du 7 fevrier. - La foire mensuelle, contrariée par un temps froid et maussade, n'a pas eu son importance habituelle. Peu de monde, foirail moins bien approvisionné qu'à

Cours pratiqués: bœufs gras, 200 à 315 fr. les 50 kilos.

Vente peu active. Attelages, ventes rapidement menées à des cours en légère hausse; nos paysans ont hâte d'acheter des bœufs de labour pour les semailles prochaines. 4.600 à 6.000 fr. la paire.

Bouvillons: peu d'amenés. Vente lente: 1.400 à 2.600 fr. la paire. Truffes: apport, 300 à 400 kilos

environ, avec prix en baisse légère sur les cours précédents : 12 à 14 fr. le demi-kilo.

Quelques foies d'oies furent vendus de 11 à 12 fr. le demi-kilo. Marché à la volaille : poulets de

grains, 4 francs; poules, 3 fr. 50 dindons, 3 fr. 25 la livre. Œufs (légère hausse), 4 fr. 50.

#### Saint-Cyprien

Eboulement. - Dimanche à midi, un eboulement s'est produit sur le chemin de grande communication No 7b au lien de Brennet: de gros blocs de pierre obstruaient la route.

Une lanterne placée par M. Valmary voisin du lieu de l'éboulement, a heureu sement empéché les accidents qui auraient pu se produire dans la nuit.

Lundi la route a été déblayée par

M. Caumon cantonnier. L'Administration des Ponts et Chaussées qui se plaint de ne pouvoir arriver à faire extraire la pierre nécessaire pour l'entretien des routes, aurait là des matériaux tout prêts, qu'elle saura utiliser, sans doute, à moins que cette pierre ne puisse être employée parcequ'elle n'a pas été extraite... dans les formes prescrites par les règlements administratifs.

#### Figeac

Victimes du déraillement. - Dans le déraillement qui s'est produit dans la nuit de lundi à mardi près de St Sulpice-Laurrière, déraillement que nous avons annon-cé dans le service des dépèches du Jour-nal du Lot de mardi soir, il y a eu de nombreux blessés.

Parmi ces blessés, se trouvent M. Cherpy, agent commercial de la Cio du P. O. à

Figeac et Mme Cherpy. Nous leur adressons nos vœux de prompt rétablissement.

Cours de Solfège. - Des cours gratuits de solfège et d'instruments ont lieu dans la salle des répétitions de l'Harmonie « Les Artisans Réunis », rue Séguier, les lundi jeudi et samedi de chaque semaine, à 8 h du soir. Les adultes désirant suivre ces cours sont priés de se rendre au siège de la Société aux jours et heure indlqués.

#### Gourdon

Compatriote. - Notre compatriote M. Bruno, répétiteur au Collège de St-Germain-en-Laye, vient de subir avec succès les examens de deuxième année pour la licence en droit. Féli-

#### BIBLIOGRAPHIE

#### LES CONFÉRENCES DE M. POINCARÉ

Les six Conférences de M. Raymond Poincaré à la Société des Conférences sur les ORIGINES DE LA GUERRE, paraissent chaque semaine à partir du 11 février dans la Revue de la Semaine Illustrée, dirigée par M. Fernand Laudet, de l'Institut, 13, quai Voltaire, Paris. Abonnement de 3

Paris, le 8 Février 1921.

Le marché demeure lourd dans tous les compartiments pour sympathie avec les bourses étrangères. Les transactions sont extrêmement réduites. Les changes ont peu varié et nos rentes françaises son calmes sauf le 3 0/0 qui revient à 57,80, Crédit National 474 l'ancien 482, le nouveau Banques sans changement : la Paris 1.400, Union Parisienne 991, Lyonnais

Navigations lourdes: Suez 6.022, Transatlantique 286.

Cuprifères calmes : Rio 1.422, Tanganyi-Industrielles russes faibles: Naphte 380, Bakou 2.140, Lianosoff 450, Platine 478,

North Caucasian 52. Pétrolifères en baisse sur de nouvelles liquidations : Eagle 278, Shell, 274, Royal

Diamantifères et mines d'or fermes sur avis de Londres : de Beers 618, Jagersfontein 135, Crown mines 107, Rand mines 118, Goldfields 45. Caoutchoutières lourdes: Financière 132,

Padang 226. En valeurs diverses les Sucreries d'E-gypte s'inscrivent à 829, Penarroya 1.090, Kulhmann 694.

# médiatement Amélie, vous trouverez

me Haubourg. - J'accepte, dit le mime, après un Et une larme glissa sur sa joue.

Un silence émouvant régnait entre eux trois. Les deux hommes prirent chacun une main de la petite Amélie de Piccadilly. Et le mime eut un geste large, pour expliquer :

celle ressentie par votre pauvre sœur et amie, cette chère Madeleine.

Il se recueillit un instant et poursuivit, de sa voix chantante et do-

- Mais ma tragique aventure n'est-elle pas l'image de la vie ? Tout homme, au monde, à deux femmes exactement semblables au fond de son cœur : celle à qui le Destin l'a liée et celle qu'une Fatalité jalouse lui cachera éternellement... Les poètes, qui se payent de mots, monsieur, appellent ce permanent mystère : le Rêve et la Réalité.

Il tombait un suaire de pluie fine, il pleuvait de la détresse et de l'angoisse sur la petite ville tranquille, où les crimes sont rares, - pour ne

#### Une execution

Ce matin, à 6 h. 50, à Melun, a eu lieu l'exécution capitale de Gustave Bros. sard qui, l'an dernier, assassina un au. bergiste et sa bonne à Valvins. Il n'y a pas en d'incidents. L'assassin est mori courageusement. Il y avait peu de monde aux abords de la prison qui était gardéa militairement.

#### THE NAME OF THE PERSON OF THE

#### Le chômage à Paris

Le Conseil municipal s'inquiète sérieu. sement du nombre des chômeurs sans cesse grandissant. Une question doit être posée à ce sujet demain par un conseiller municipal socialiste. M. Misoffe répondra en insistant sur ce fait qu'il y a trop d'ouvriers en chômage, inscrits dans le département de la Seine, dont le concours pourrait être utile en province. M. Misoffe voudrait décongestionner le marché du travail parisien.

#### La Suisse et la S. D. N.

De Genève : A la suite de la décision du Conseil fédéral refusant le passage des troupes alliées, à travers la Suisse. pour surveiller le plébiscite de Vilna. on annonce que la session du Conseil de la Société des Nations qui devait s'ouvrir le 21 février à Genève, commencera, à la même date, à Paris.

# Les Soviets

et la question de Vilna De Stockholm: Le gouvernement des Soviets, après avoir, à plusieurs reprises, délibéré sur la question du plébiscite de Vilna, est d'avis que le contrôle des opérations doit être confié à des contingents militaires d'Etats neutres. Le gouvernement de Moscou, dit la note, ne

saurait tolérer la présence de troupes britanniques et françaises dans le territoire en question. Par contre, il ne soulèverait aucune objection contre l'envoi de contingents américains ou italiens.

#### La taxe de 12 0/0 et l'Allemagne De Bâle : Les journaux berlinois pré-

tendent que depuis que la Conférence de Paris a décidé le prélèvement de 12 0/0 sur les exportations allemandes, de nombreuses commandes de l'étranger à l'industrie ont été annulées, les commercants craignant d'être obligés de supporter la taxe d'exportation.

# La Bavière et le Reich

De Berlin : La réponse du gouvernement bavarois aux questions du gouvernement du Reich n'est pas encore arrivée à Berlin, contrairement aux bruits répandus. On l'attend dans le courant de la journée. (Il s'agit de l'hostilité de la Bavière à l'égard des engagements du Reich envers les Alliés).

# POURQUOI SOUFFRIR

Il est vraiment étonnant de noter combien de gens continuent à souffrir atrocement d'engelures aux pieds et aux mains chaque fois que le temps se met au froid, quand cependant il est si facile de prévenir t de mettre fin à ces souffrances.

Dès que les engelures se forment, trempez

les membres enflés ou endoloris, le soir avant de vous coucher, dans une cuvette d'eau bien chaude à laquelle vous aurez ajouté une petite poignée de salirates. Il n'y a rien de plus efficace pour guérir rapidement les engelures, car l'eau chaude saltratée, tout en adoucissant la peau irritée, stimule la circulation du sang rendue plus difficile sous l'influence du froid, agissant ainsi directement sur la cause du mal. Un premier bain fait désensler les parties atteintes, toute sensation de douleur, de cuisson et de brûlure disparait et quelques bains suffisent pour guérir les pires engelures tant aux pieds qu'aux mains. Ce traitement aussi simple 'efficace est bien plus agréable et plus pratique que l'emploi des corps gras : bougies de suif, glycérine, pommades, qui graissent et tachent le linge et les vête-

## Dr M. L. CATRIN

NOTA. - Les Saltrates Rodell, sels minéraux raffinés et concentrés, que le Docteur Catrin préconise pour la guérison des engelures, se trouvent à un prix modique dans toutes les bonnes pharmacies.

# Nous sommes vendeurs d'actions de cent fr. à 75 fr.

VILLARD, 101, rue La Fayette, Paris.

AGENTS CANTONAUX demandés Presente directe au public VELOS GRANDE MARQUE. Préférence instituteur, patrons coiffeurs. Fortes commissions. Ecrire avec références: USINE DU MARAIS, 34, rue du Marais BORDEAUX du Marais, BORDEAUX.

SYPULL S GUERISON ASSURÉE de tous les Accidents Syphilitiques par nouveau traitement puissant et énergiqu (Sans Piqures) auquel autem cas no peut reisse (sans Piqures) auquet aucun cas no peut Laboratoire des Spécialités Urologiques

Imprimerie Couestant (personnel intéressé) Le Gérant 7 A. COUESLANT

MIME PROPERCE

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 33

La tragique aventure

Albert BOISSIÈRE VII

Le Mime parle - Sont-ils bêtes, en province! Il n'y a que les parquets de petite ville pour déranger trois agents... exprimait

- Et, sur un suicide banal, échafauder un crime à sensation, aggravait Dumoulin. Oui, fit Dieudonné, mais le plus

drôle, dans cette histoire où chacun a dit son mot, c'est qu'il n'y en a que deux qui aient véritablement parlé pour dire quelque chose! - Deux? s'étonna Fleury.

Oui, deux, riposta Dieudonné, le mime, dont le métier est de se taire — le mime et... la morte!

Il pleuvait, il pleuvait, l'embrun

Je crois que pour votre avance-

épaississant l'ennui morne des petites rues désertes. Et M. Percevent qui accompagnait M. Marathon et le préservait de son parapluie, dit:

ment... et pour la croix... monsieur le

- Ah! c'est bien à autre chose que je pense, monsieur le procureur... Je pense à demander tout simplement

mon changement ...

Hé! pourquoi diable?
Pourquoi? Mais je vais être la risée des gens! Jamais on ne me pardonnera d'avoir enlevé, à une population avide d'émotions, un aussi beau sujet de causerie !...

Il pleuvait, il pleuvait. Sur les quais, striés de rafales, près de l'estuaire, Madeleine Properce, qui avait gagné à sa détention une épouvantable migraine, marchait, seule et désemparée. Elle entra chez le pharmacien de la Grand-Rue, afin d'y ache-

Ah! non, s'écria le marchand de drogues, croyant à une résurrection de l'autre, voulez-vous fiche le camp, hors d'ici... et plus vite! ...Madeleine aborda à l'hôtel du

ter de l'antipyrine.

! madame?

Matelot Saxon pour y retenir une M. Pied, pas encore au courant de la mise en liberté, la repoussa avec

une énergie somaire. - Encore! encore une! Ah! non, merci! les deux premières Madeleine m'ont suffi!

... Madeleine Properce se rabattit sur le buffet de la gare maritime où M. Pierre, le gérant, plus au courant de ce qu'il nommait le mouvement judiciaire, l'accueillit avec une amabilité empressée.

- Une absinthe-anis, n'est-ce pas,

- Parfaitement, répondit Made-Et le gérant l'ayant félicitée, complimentée, insinua, en forçant la ra-

- J'aurais que que chose à vous proposer? - Proposez! - Vous ne savez probablement pas

l'énorme retentissement, dans notre

petite ville tranquille, du crime mystérieux du Matelot Saxon? — Je m'en doute. - Ce dont vous ne vous doutez guère, par exemple, c'est du désappointement qui va suivre... demain matin... lorsque la vérité vraie sera

connue.

- Eh bien! il est évident que, crime ou suicide, l'imagination du peuple, qui a rarement ici de ces distractions, est trop montée pour s'apaiser de sitôt. Et la véritable héroïne ne sera plus la suicidée, mais vous, vous seule, qui en êtes, en chair et en os, la reproduction visible, pour ne pas dire palpable. Votre réputation, depuis hier, est grande, par la ville !... et si vous vouliez accepter l'offre que j'ai à vous faire, je crois que cela vaudrait mieux pour vous qu'un engagement qu'on ne manquera pas de vous proposer dans les bouisbouis du port!

- Et cette offre? - Ce serait de trôner ici, chez moi, comme caissière!... Ça me gante assez! dit Madeleine, en vidant son verre.

question d'appointements, M. Pierre, en gérant qui connaissait sa cliente à fond, offrit un second pernod-anis... Il pleuvait, il pleuvait... En grisailles, dans la nuit venue, la plage

étendait, à marée basse, sa grève déserte. Amélie et Maxime Haubourg qu'avait rejoints le mime Properce, promenaient leur désespoir sur les galets... D'une fraternelle étreinte, le violoncelliste serrait étroitement la main du mime. Ils semblaient dans leur identique douleur, les deux frères jumeaux de la même destinée... Amélie marchait tristement, à deux pas d'eux... Ils avaient pris, tous les trois, les dispositions convenables pour les obsèques du lendemain. Ét Maxime Haubourg déclara: - Si vous étiez vraiment mon frère d'élection, monsieur Properce, savez-

- Non, monsieur Haubourg - Vous êtes un artiste de talent et, sans vouloir faire de comparaisons fâcheuses, entre l'art où brilla votre illustre devancier Debureau et l'art suprême où flamboyèrent, jusqu'à l'aveuglement, des maîtres tels que Beethoven et Berlioz! - j'ai moi, quelque génie... En associant votre talent à mon jeune génie, il nous serait peut-être permis de ne plus séparer nos deux déplorables destinées. Après ce que vous a dé-claré votre épouse légitime, je ne crois pas...

vous ce que nous ferions

- Venez à Londres, engagea im-

Et n'ayant plus qu'à débattre la l à exercer vos talents mieux qu'en Qu'en dites-vous ? insista Maxi-

effort visible.

J'accepte, car je pourrai entre vous deux cultiver ma propre dou-leur, qui devient, en moi, exactement

pas dire inconnus.